



Adaptalia Métiers Santé

Fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC: 1978

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
HOSPITALISATION (Y COMPRIS FRAIS DE MATERNITÉ)			
Frais de séjour			
Frais de séjour dans un établissement conventionné	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Frais de séjour dans un établissement non conventionné	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Honoraires			
Médecins adhérents à l'un des DPTAM	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Médecins non adhérents à l'un des DPTAM	110 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR
Forfait journalier hospitalier	100 % forfait	100 % forfait	100 % forfait
Forfait actes lourds	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Chambre particulière			
Chambre particulière (par jour)	95 euros	158 euros	158 euros
Lit d'accompagnement			
Lit d'accompagnement d'un enfant de moins de 16ans (par jour)	32 euros	63 euros	95 euros
Hospitway			
Pour préparer au mieux votre hospitalisation ou celle d'un proche, le service Hospitway vous permet de faire une recherche d'établissement parmi 200 pathologies sur la zone géographique souhaitée. Les données sont issues des 20 millions d'hospitalisations en France, à la fois lourdes et fréquentes.	Oui	Oui	Oui
SOINS COURANTS			
Maternité			
Forfait maternité (par enfant, en cas de naissances ou d'adoptions multiples le forfait est doublé)	-	254 euros	380 euros
Honoraires médicaux			
Consultation ou visite d'un médecin généraliste adhérent à l'un des DPTAM	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin généraliste non adhérent à l'un des DPTAM	110 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste adhérent à l'un des DPTAM	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Consultation ou visite d'un médecin spécialiste non adhérent à l'un des DPTAM	110 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Actes techniques médicaux, et actes de chirurgie pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	110 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
10 euros	20 euros
10 euros	20 euros
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR

Contactez nous au 04 93 08 26 50 pour une étude gratuite. Ou en ligne : <https://entreprise.axa.mon-assurance.fr/>



Adaptalia Métiers Santé

Fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC: 1978

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
Imagerie médicale			
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin adhérent à l'un des DPTAM	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Actes d'imagerie, échographies et dopplers pratiqués par un médecin non adhérent à l'un des DPTAM	110 % BR - MR	150 % BR - MR	200 % BR - MR
Analyses et examens de laboratoire			
Analyses et examens de laboratoire pris en charge par la Sécurité sociale	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Honoraires paramédicaux			
Les actes pratiqués par les auxiliaires médicaux : les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes et les pédicures-podologues	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Médicaments			
Médicaments pris en charge par la Sécurité sociale	100 % BR - MR	100 % BR - MR	100 % BR - MR
Matériel médical			
Appareillage, prothèses, produits et prestations diverses pris en charge par la Sécurité sociale	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Prévention			
Tout acte de prévention prévu à l'article R 871-2 du code de la Sécurité sociale	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽¹⁾	100 % BR - MR ⁽²⁾
Vaccins prescrits par un médecin non pris en charge par la Sécurité sociale dans les conditions prévues par leur autorisation de mise sur le marché (par année civile)	190 euros	190 euros	190 euros
Consultation chez un diététicien (par année civile, pour un enfant bénéficiaire de moins de 20 ans)	40 euros	48 euros	63 euros
Dépistage Hépatite B	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Bilan Dyslexique réalisé par un orthophoniste	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Dépistage des troubles de l'audition	110 % BR - MR ⁽⁴⁾	150 % BR - MR ⁽⁴⁾	250 % BR - MR ⁽⁴⁾
Ostéodensitométrie / Densitométrie osseuse non prise en charge par la Sécurité sociale (pour les femmes bénéficiaires de plus de 50 ans dans la limite d'un examen tous les 6 ans)	40 euros	48 euros	63 euros
Médicaments et produits à base de nicotine, non pris en charge par la Sécurité sociale, prescrits par un médecin dans un but de sevrage tabagique, avec autorisation de mise sur le marché ou norme Afnor, par année civile	30 euros	30 euros	30 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
100 % BR	200 % BR
Oui ⁽³⁾	Oui ⁽³⁾
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC: 1978

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
Les séances d'activité physique prescrites et adaptées aux affections définies par l'article D1172-2 du Code de la santé publique. L'activité physique doit être dispensée par un professionnel de santé ou un professionnel titulaire d'un diplôme ou certification, tels que définis à l'article D1172-2 du Code de la santé publique, par année civile	200 euros	200 euros	200 euros
Connecteurs Bluetooth pour stylos à insuline ou pour glucomètre, prescrit par un médecin (cette garantie intervient une fois dans la vie du contrat)	100 euros	100 euros	100 euros
Autres postes			
Frais de Transports	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Cure thermale : frais médicaux, frais de séjour et frais de transport (forfait par année civile)	-	317 euros	475 euros
Médecines non conventionnelles			
Médecine douce réalisée par un praticien disposant d'un numéro ADELI, RPPS ou FINESS (par année civile)	-	63 euros ⁽⁵⁾	63 euros ⁽⁵⁾
Téléconsultation			
La Téléconsultation Médicale permet aux salariés de consulter un médecin par téléphone ou vidéo 24/7. Numéro de téléphone sans surcoût Depuis la France : 36 33 / Depuis l'étranger : +33 1 55 92 27 54	Oui	Oui	Oui
My Easy Santé			
Le programme de prévention digital My Easy Santé vous aide à préserver, améliorer votre santé au quotidien et réduire vos facteurs de risque.	Oui	Oui	Oui
AIDES AUDITIVES			
Aides auditives jusqu'au 31 décembre 2020			
Equipements de classe 1 ou 2	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR
Aides auditives à partir du 1er janvier 2021			
Equipement 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les adultes	440 euros - MR	600 euros - MR	1000 euros - MR
Equipement à tarif libre de classe 2 pour les enfants	1540 euros - MR	1700 euros - MR	1700 euros - MR
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Sécurité sociale	110 % BR - MR	150 % BR - MR	250 % BR - MR

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
-	-
30 % BR	80 % BR
-	-
10 euros	20 euros
-	-
-	-
-	-
100 % BR	200 % BR
-	-
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 % BR	200 % BR



Adaptalia Métiers Santé

Fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC: 1978

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
DENTAIRE			
Soins et prothèses 100% Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Soins (hors 100% Santé)			
Consultations, soins courants, radiologie et parodontologie pris en charge par la Sécurité sociale	130 % BR - MR	170 % BR - MR	250 % BR - MR
Prothèses (hors 100% Santé)			
Prothèses à tarifs limités (dans la limite de 100% PLV-MR)	110 % BR	250 % BR	300 % BR
Prothèses à tarifs libres	110 % BR	250 % BR	300 % BR
Orthodontie			
Orthodontie prise en charge	110 % BR	150 % BR	250 % BR
Orthodontie non prise en charge (par semestre dans la limite de 4 semestres consécutifs)	-	150 % BR	250 % BR
Implantologie dentaire prise en charge par la Sécurité sociale			
Implants dentaires pris en charge par la Sécurité sociale	-	250 % BR	300 % BR
Implantologie dentaire non prise en charge par la Sécurité sociale			
Pose de l'implant, phase opératoire (dans la limite de 3 actes par an)	-	235 euros	447 euros
Faux moignon implantaire (dans la limite de 3 actes par an)	-	70 euros	134 euros
Bridge de base 3 éléments sur implants (par an)	-	563 euros	1073 euros
Élément supplémentaire de bridge (dans la limite de 3 actes par an bridge + élément supplémentaire)	-	188 euros	358 euros

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
100 % BR	200 % BR
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-



Adaptalia Métiers Santé

Fleuristes, vente et services des animaux familiers - IDCC: 1978

Formules socles à la main de l'entreprise

	Mini	Médium	Confort
OPTIQUE			
Verres et monture			
Equipements 100 % Santé	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR	100 % PLV - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Simples	100 euros - MR	200 euros - MR	275 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Complexes	200 euros - MR	250 euros - MR	380 euros - MR
Equipements à tarif libre avec des Verres Très complexes	200 euros - MR	350 euros - MR	500 euros - MR
dont un remboursement de la monture à tarif libre (Classe B) limité à :	100 euros - MR	100 euros - MR	100 euros - MR
Autres postes Optique			
Lentilles de contact correctrices prises en charge ou non par la Sécurité sociale (y compris jetables)	127 euros ⁽⁶⁾	222 euros ⁽⁶⁾	317 euros ⁽⁶⁾
Opération de la myopie ou de l'hypermétropie (par an, par œil et par bénéficiaire)	158 euros	190 euros	317 euros
Itelis			
Le Réseau Itelis permet aux assurés d'avoir accès à des soins de qualité, en protégeant leur budget.	Oui	Oui	Oui

Surcomplémentaires facultatives à la charge et au choix du salarié

Formule 1	Formule 2
-	-
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
100 euros	200 euros
-	-
10 euros ⁽⁷⁾	20 euros ⁽⁷⁾
-	-
-	-

(1) Remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (2) remboursement minimum sinon remboursement selon le poste auquel il est rattaché. (3) selon le poste auquel il est rattaché (4) pour les personnes bénéficiaires de plus de 50 ans (5) Spécialités prises en charge: Ostéopathie (6) forfait global par an, au delà la garantie des lentilles prise en charge est de 100% BR-MR (7) forfait global par an

Document non contractuel

AXA France Vie, Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes Siren 353 457 245 • Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre cedex. • AXA Assistance France. S.A au capital de 2 082 094 € - 311 338 339 R.C.S. Nanterre. SIRET 311 338 339 00071. Siège social : 6, Rue André Gide 92320 Châtillon • Itelis SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 € - 440 358 471 RCS PARIS Mandataire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°10058758 - Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75019 Paris. La société AXA PEOPLE PROTECTOR SERVICES, S.A UNIPERSONNELLE dont le siège social situé à Madrid, Emilio Vargas, 6, CP 28043, C.I.F n A-86154341 et dûment inscrit dans le Registre du Commerce de Madrid, Volume 28.459, Feuille 201, section 8, feuille numéro 512.428, inscription 1 °, édite l'application mobile et la version web Easy Santé (www.myeasysante.fr).